

Réussir son isolation par l'extérieur : les 10 points de contrôle pour éviter les malfaçons

Qualifications et garanties indispensables

- Vérifier la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) sur l'annuaire officiel France Rénov'.
- Exiger l'Attestation de Responsabilité Civile Décennale en vérifiant que les travaux d'ITE sont explicitement mentionnés.
- Contrôler la validité de la qualification professionnelle type 'Qualibat 7131' ou équivalent.

Conformité technique et étude préalable

- Exiger le Document Technique d'Application (DTA) ou l'Avis Technique (ATec) du CSTB pour le procédé choisi.
- S'assurer de la réalisation d'une étude thermique préalable garantissant une résistance thermique (R) supérieure ou égale à 3,7 m².K/W.
- Confirmer la tenue d'une visite technique approfondie pour valider l'état du support (fixation, planéité, humidité).

Points de vigilance sur le devis et le chantier

- Détailler les points singuliers : traitement des tableaux de fenêtres, retours en embrasure, allongement des appuis et gestion des réseaux (boîtiers, gouttières).
- Vérifier l'inclusion de la gestion et de l'évacuation des déchets de chantier dans des filières agréées.
- Exiger l'inscription claire des garanties de parfait achèvement (1 an), de bon fonctionnement (2 ans) et décennale (10 ans) sur le contrat.

Vérification de la pérennité

- Demander des références de chantiers réalisés il y a plus de 3 ou 5 ans pour constater l'absence de fissures et la tenue des façades.